

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur...	18 fr. » c. Poste,	24 fr. » c.
Six mois, —	10 » —	13 » —
Trois mois, —	5 25 —	7 50 —

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (service d'hiver, 9 novembre).

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin,	Poste.
9 — 04 —	Omnibus.
4 — 35 —	soir, Express.
6 — 56 —	soir, Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 52 —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 —	Express.
5 — 47 —	soir, Omnibus.
9 — 57 —	soir, Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

La télégraphie privée nous apporte des extraits des journaux anglais, qui apprécient la réponse de l'Empereur à l'adresse du Sénat. On y remarque que leur langage, au sujet du projet impérial, s'est singulièrement modifié.

Le *Times* considère comme pacifique la réponse de l'Empereur à l'adresse du Sénat. La feuille anglaise pense qu'il dépend uniquement de Napoléon III que la paix soit maintenue. Si l'Empereur, ajoute-t-il, parvient à réunir les puissances et à s'entendre avec elles sur les questions pendantes, l'Angleterre en éprouvera une réelle satisfaction, même si elle s'absent de prendre part au congrès.

Le *Morning-Post* dit : La proposition de conférence actuelle est entièrement différente de la proposition antérieure, qui avait pour objet un congrès général. Celui-ci n'aurait pu qu'aggraver les difficultés existantes, tandis que le système proposé aujourd'hui tournerait, s'il peut se réaliser, à l'avantage général.

On écrit de Berlin, le 21 décembre à l'Agence Havas :

Le bon sens politique a fini par l'emporter à Copenhague sur les passions. Le représentant du Danemark a annoncé, officiellement, que les troupes danoises évacueraient les duchés de Holstein et de Lauenbourg. Les troupes fédérales entrèrent donc dans les duchés, demain, suivant les uns, après-demain, d'après les autres. Il paraît cependant que les troupes danoises ne se retireront qu'à mesure que les troupes allemandes avanceront, pour que les habitants des duchés ne puissent pas proclamer le duc d'Augustenbourg.

Le roi n'est pas encore remis de son indisposition. Cependant, ce n'est pas pour cela qu'il a refusé de recevoir la députation de l'Adresse de la chambre des Députés. Dans la journée de samedi, on prétendait dans les cercles gouvernementaux eux-mêmes que la députation serait reçue; mais la communication faite par M. de Bismark à la chambre a bien vite mis fin à ces illusions. Les conseils de M. de Bismark l'ont encore emporté cette fois-ci; mais il n'en est pas moins probable que la politique de la Prusse ne restera pas invariablement liée au protocole de Londres.

La chambre des Seigneurs a voté, aujourd'hui, le projet d'adresse que vous connaissez. Comme il est à présumer que la chambre des Seigneurs agit d'accord avec le ministère, il mérite d'être remarqué que le comte Arnim et le docteur Bruggmann, conseiller intime au ministère des cultes, les principaux auteurs du projet d'adresse, ont déclaré aujourd'hui que l'Adresse ne recommandait pas le maintien du protocole de Londres.

Il est possible que le Danemark, dans l'isolement complet où il se trouve, finisse par retirer la constitution du 18 novembre. Cependant cette mesure n'empêcherait pas l'exécution de se poursuivre, car cette mesure est fondée sur la résolution fédérale du 8 août 1858 qui constate la violation continuelle des Conventions de 1851-52 par le Danemark. En conséquence de ces Conventions, la Prusse et l'Autriche demandent que les duchés de Sleswig, de Holstein et de Lauenbourg reçoivent dans la monarchie une position indépendante et basée sur l'égalité des droits, que les anciens rapports entre le Sleswig et le Holstein (administration, langue, douane, armée) soient rétablis, et qu'enfin le Danemark donne à la Diète fédérale une garantie pour l'exécution sincère des Conventions, en concédant que Rendsbourg devienne une forteresse fédérale et qu'il paie les frais de l'exécution. Ce n'est que sur cette base, que la Prusse et l'Autriche recommanderaient à la Diète de mettre fin à l'occupation du Holstein.

Nous trouvons une nouvelle preuve de la manière étrange avec laquelle le Danemark dispose des ressources matérielles des duchés dans la communication faite par M. Hall au Rigsraad, que l'emprunt de dix millions qu'il vient de demander, grèvera les finances non-seulement du Sleswig, mais aussi du Holstein, et cela sans que les Diètes spéciales de Sleswig et de Holstein aient été consultées.

« Le cabinet de Berlin n'a pas répondu jusqu'ici à la dépêche de M. Drouyn de Lhuys, concernant les Conférences ministérielles qui devraient préparer le terrain au congrès. Il n'y a pas lieu de croire à un refus de la part de M. de Bismark. Si je ne me trompe, la Prusse exprimera le désir de connaître quelle sont les puissances qui participeront au congrès; puis elle posera la condition préalable qu'on n'y traitera aucune question concernant une puissance non-représentée. »

On écrit de Francfort, 22 décembre :

Le comité de l'Assemblée des membres des chambres allemandes a publié un long manifeste au peuple allemand, où il est dit que ce n'est pas à Francfort, mais dans les différents Etats, qu'une décision peut être obtenue. Le peuple doit agir par tous les moyens légaux sur les gouvernements et insister sur la convocation des chambres qui ne sont pas réunies actuellement. Chacun doit agir comme si tout dépendait de lui seul.

Il faut que les populations des villes et des campagnes s'imposent elles-mêmes, et que les comités de secours déjà formés aient un point central dans le comité soussigné, lequel, de son côté, se mettra en rapport continu avec le gouvernement de Sleswig-Holstein, tout en se réservant la disposition des fonds réunis.

Les sommes disponibles et les listes des volontaires doivent être adressées au comité. Les membres des sociétés gymnastiques et de tir doivent s'exercer militairement. La nation doit prendre une part considérable à l'emprunt émis par le duc Frédéric d'Augustenbourg.

La *Gazette de Cobourg* annonce que le ministère du duc Ernest a fait savoir, sous la date du 17 décembre, au ministère des affaires étrangères du prince d'Augustenbourg, duc de Sleswig-Holstein, que le gouvernement de Cobourg permettra volontiers, sur son territoire, la réorganisation d'une partie du contingent sleswigo-holsteinois. — Havas.

Une dépêche particulière de Berlin, du 25 décembre, nous annonce que le général Fleury, ainsi que nous l'avons déjà dit, a eu dimanche une seconde audience du roi de Danemark et une longue entrevue avec le ministre des affaires étrangères, M. Hall.

Le général Fleury a, aussitôt après, quitté Copenhague pour se rendre à Berlin, où il doit rester quelques jours. (La France.)

Une dépêche de Madrid nous donne un résumé des nouvelles arrivées à Cadix, par la malle de Cuba. A la date du 20 novembre, les troupes espagnoles avaient repris partout l'avantage sur les rebelles, dont un grand nombre implorèrent la clémence de la reine.

La Chambre des députés de Turin a adopté, par 159 voix contre 51, le maintien, jusqu'à la fin de 1864, de la loi sur la répression du brigandage dans les provinces méridionales du royaume.

On écrit de Londres, le 22 décembre, que la prétendue dépêche de lord Lyons, que publiait le *Daily-Post*, de Liverpool, est démentie par le *Globe* dans les termes suivants :

« Quelques journaux anglais reproduisent d'une manière qui fait voir leur pensée, au sujet de son authenticité, l'assertion d'un journal de Liverpool : « Que lord Lyons, dans une » dépêche à lord Russell, de Washington, annonce que la guerre en Amérique sera terminée dans trois mois, et que les confédérés, réduits à toute extrémité, devront » prochainement proposer un armistice. »

« Nous engageons nos lecteurs à accueillir de telles assertions avec réserve. »

Les dernières nouvelles de Calcutta reçues à Londres sont du 20 novembre. Elles nous apprennent que toutes les tribus de la frontière N.-O. de l'Inde étaient en pleine insurrection.

Deux divisions de l'armée du Bengale avaient été envoyées sur les lieux pour renforcer les troupes chargées d'opérer contre les insurgés. (La France.)

## Nouvelles Diverses.

— Ce n'est pas seulement à Varsovie que les arrestations en masse s'exécutent; des lettres de Saint-Petersbourg parlent de 500 individus arrêtés dans cette capitale et appartenant presque tous à la noblesse; parmi eux se trouve M. Tourgeneff, écrivain distingué de la Russie et qui a séjourné longtemps à Paris.

— M. Pasolini qui vient de passer quelques jours en Angleterre est de retour à Paris. L'objet de son voyage sur l'autre rive comme de ce côté du détroit était, assure-t-on, de pratiquer des achats d'armes et de munitions au compte du gouvernement de Turin.

— Les députés se plaignent de ce que le duc de Morny, à cause de ses rhumatismes, fait trop chauffer la salle, dont la température est déjà si élevée par suite du nouveau mode d'éclairage au gaz avec réflecteurs. Il en résulte que, vers cinq heures, on ne tient plus dans cette salle et que les orateurs ont beaucoup de peine à parler après cette heure.

— Un télégramme de Rome, du 22 décembre, mande que la congrégation de l'Index vient de condamner :

- 1<sup>o</sup> Tous les ouvrages de George Sand;
- 2<sup>o</sup> La *Mort de Jésus*, traduction française de l'allemand;
- 3<sup>o</sup> La *Papauté schismatique*, de l'abbé Mutz;
- 4<sup>o</sup> La *Dernière persécution de l'Eglise et la fin du monde*, par un religieux italien;
- 5<sup>o</sup> *Exsul exilii finem auspicatus*, par un écrivain allemand.

— Il a été fait récemment une expérience curieuse, de nature à éclairer divers points de la science.

Le sieur P... prit, il y a environ cinq ans, 100 kilog. de terre, les fit sécher dans un four et les mit ensuite dans un vase de grès. La terre fut mouillée d'eau de pluie; un saule, pesant 2 kilog. 1/2, y fut planté. Pendant cinq ans, cette terre fut soigneusement arrosée d'eau de pluie ou d'eau pure. Le saule crut et se développa admirablement.

Afin d'empêcher l'introduction dans le vase d'autre terre ou de poussière, on le couvrit d'une plaque de métal percée d'un grand nombre de petits trous disposés de manière à donner accès à l'air seulement.

Au bout de cinq ans, l'arbre fut enlevé, et son poids reconnu d'environ 85 kilog., non compris le poids des feuilles tombées chaque année.

La terre fut alors enlevée du vase, séchée de nouveau et ensuite pesée; elle n'avait perdu de son premier poids que 60 grammes. Ainsi, près de 80 kilogrammes de fibres ligneuses, d'écorce ou de racines, se trouvaient

avoir été produits. Quelle en était la source? L'air évidemment. Ce fait peut paraître surprenant, mais on s'en rend compte en sachant que l'atmosphère contient une certaine quantité d'acide carbonique, lequel se compose de 717 parties en poids d'oxygène, et de 538 parties de carbone.

— Un phénomène assez rare s'est produit à Anvers. Une chatte a mis bas quatre petits dont la conformation est pour le moins originale. Ces petits ont autant du chat que du chien. Le premier a la tête et la queue d'un chien sur un corps de chat, et les trois autres au contraire sont chiens excepté par la queue et par la tête. Tous quatre se portent fort bien. De crainte que la mère ne les étrangle, on la tient éloignée de ses chatons d'ordre composite, que l'on allaite au biberon. Les petits malheureux jouissent d'un appétit dévorant. Un saltimbanque s'est déjà entendu avec leur propriétaire pour parcourir les foires avec eux.

— Un journal étranger nous rapporte aujourd'hui le récit d'une affaire qui vient de se terminer bien malheureusement en Belgique. Je vous la transmets en laissant la responsabilité de cette nouvelle au journal l'Europe, qui l'a publiée le premier :

« M. le prince de Reuss, premier secrétaire de l'ambassade de Prusse à Paris, et le premier secrétaire de la légation espagnole, briguaient les bonnes grâces d'une grande dame prussienne, actuellement en résidence à Paris. Jaloux de son rival, M. de Reuss aurait, à ce qu'il paraît, réussi à jeter, dans l'esprit du mari de la dame, des inquiétudes sur les assiduités, dans sa maison, du diplomate espagnol, qui aurait alors reçu un congé poli, mais ferme. Ce dernier, ayant appris que c'était aux insinuations de M. de Reuss qu'il devait d'avoir été évincé, lui en demanda raison. Les deux adversaires se sont alors rendus sur le territoire neutre de Belgique. Le combat a été fatal pour le secrétaire espagnol. M. de Reuss est rentré seul, hier, à Paris. »

Un duel dont l'issue a été moins fatale est celui qui vient de mettre aux prises deux jeunes hommes de lettres bien connus à Paris, MM. Albert Glaigny et Albert Wolff. Ces messieurs, à la suite de violences de plume, suivies de voies de fait, se sont battus au pistolet sur la frontière belge; personne n'a été blessé. Le combat avait eu lieu dans un champ la-

bouré, tout près d'une ferme française, séparée du territoire belge par un petit fossé...

Pour rentrer en France, il fallait traverser la ferme. En passant dans la cour, un de ces messieurs dit au fermier :

— Ah! mon brave, vous étiez bien placé pour tout voir... Avez-vous eu de l'émotion?

— Moi, monsieur, pas du tout, répondit-il, je vois ça tous les quinze jours.

— M<sup>me</sup> Elisa Garnerin, fille de la célèbre aéronaute du premier empire, vient d'épouser en Amérique un riche banquier yankee, M. Tyräl, à la campagne duquel elle était descendue en ballon quinze jours auparavant.

M. Tyräl s'est subitement épris d'une passion sérieuse pour cette jeune personne. Ainsi qu'il le dit lui-même, la présentation a été vite faite : sa femme lui est tombée des nues.

— Aujourd'hui, le percement du tunnel du mont Cenis n'est plus mis en doute par les hommes de l'art; des expériences coûteuses, l'établissement des machines ont constitué les premières dépenses, mais les frais sont aujourd'hui considérablement réduits. Le coût total du percement n'excédera pas 4,000 fr. par mètre courant, soit en totalité moins de 50 millions de francs.

### Chronique Locale.

A cause de la solennité de Noël, l'*Echo Saumurois* paraît aujourd'hui sur une demi-feuille.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* : Nous avons annoncé, d'après un autre journal, que la première chambre de la cour impériale de Paris avait rendu tout récemment un arrêt intéressant les propriétaires de terre traversées, pour les besoins de la petite culture, par des chemins dont l'origine était inconnue, et qui aurait décidé que les chemins qui traversent les propriétés privées et ne servent pas de communication de village à village ou d'habitation à habitation, n'étaient que des chemins ruraux ou d'exploitation que le propriétaire avait le droit de supprimer.

Plusieurs personnes nous ont demandé des renseignements à cet égard. Il résulte de nos recherches que l'arrêt auquel il est fait allusion

est loin d'être récent; il a été rendu le 11 mars 1861.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

### Dernières Nouvelles.

Altona, 24 décembre. — Ce matin, à huit heures, le régiment Prince-royal, du contingent saxon, est entré à Altona. Les Danois n'ont quitté la ville qu'au moment même de l'entrée des troupes fédérales. Une foule immense s'était portée sur le passage des troupes allemandes, et les a accueillies par de grandes manifestations de joie.

A mesure que les Danois s'en allaient, les rues se pavosaient des couleurs allemandes et holsteinoises.

On dit que les commissaires civils sont descendus à l'Hôtel-de-Ville sur lequel a été hissé un grand drapeau allemand.

Outre la proclamation du commissaire civil M. Buchen, on a affiché à tous les coins des rues un placard portant ces mots : *Vive le duc Frédéric de Schleswig-Holstein*, et un manifeste adressé aux habitants d'Altona par les députés de cette ville, pour les inviter à un meeting qui doit se tenir aujourd'hui à midi devant la gare du chemin de fer.

Altona, 24 décembre, midi. — L'assemblée populaire, convoquée par quelques notables et à laquelle des milliers de personnes ont pris part, a proclamé avec le plus grand enthousiasme le prince d'Augustenbourg, duc de Sleswig-Holstein, comme souverain légitime du pays. Les représentants de la ville se sont associés aux déclarations des députés, et le magistrat (autorité municipale exécutive) a manifesté les mêmes dispositions.

Les commissaires civils n'ont rien fait pour empêcher la réunion de l'assemblée populaire. Le docteur Collisen, qui a pris la parole, a dit que tout se faisait avec le consentement des autorités d'Altona.

La musique du régiment saxon a joué l'hymne de Sleswig-Holstein.

Hambourg, 24 décembre. — Le prince Frédéric a été proclamé à Altona duc de Sleswig-Holstein.

Une proclamation dit que le prince vient former une armée holsteinoise. Les employés qui ont prêté serment à Christian sont desti-

tués. Ceux qui avaient refusé le serment sont reintégrés à leur poste. On ne voit à Altona que les couleurs sleswigo-holsteinoises. Le maire de police a été jeté hors de ses bureaux par la populace. — Havas.

### BULLETIN FINANCIER.

La position de place ne paraît pas avoir changé sensiblement depuis la dernière liquidation. La haute spéculation et les grands capitalistes sont restés dans les rangs des vendeurs, et les acheteurs, qui se reportent depuis six mois, qui, ce mois-ci encore ont payé des reports onéreux, n'ont pu trouver de liquidation aux conditions avantageuses qu'ils avaient espérées. Ces engagements pèseront sur la liquidation de fin d'année, il y a lieu de le craindre; mais n'est-il pas permis de penser en même temps que nous touchons à la fin de cette longue et pénible période de baisse? Ne sommes-nous pas arrivés à cette époque de l'année où la distribution des coupons et des dividendes reconstruit l'épargne et rend à la circulation des sommes énormes?

Le coupon trimestriel de la rente 5 0/0 a été détaché le 16 sur le cours de 67-25, ce qui le réduisait à 66-30; mais ce prix n'a pu être maintenu et l'on est tombé à 66-25 et 66-20. Depuis lors on a repris à 66-30 pour retomber encore à 66-30. Le Crédit mobilier a suivi les oscillations de la rente et s'est déprécié sensiblement. Les autres établissements de Crédit sont stationnaires.

Tres-lourds aussi sont les chemins de fer français et étrangers, malgré l'augmentation constante et progressive de leurs recettes. Les affaires sont assez actives sur le chemin de Séville-Cadix, grâce au développement considérable de son trafic, qui porte l'accroissement kilométrique des recettes pour cette semaine à 38-27 0/0.

Voici le moment où, comme nous le disons plus haut, les Compagnies de chemins de fer et les Sociétés industrielles vont avoir d'innombrables coupons à distribuer. Nous croyons rendre service aux porteurs de titres, en leur signalant la maison Saillard et compagnie, rue Grange-Batelière, 16 qui paie à vue tous les coupons, moyennant une commission de 0,03 cent. par coupon de 7-50. — J. Paradis.

### BOURSE DU 24 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 66-45.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 94 10.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :  
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

#### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Qui aura lieu en la maison de maître ci-après indiquée,

Par le ministère de M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay,

Le dimanche 10 janvier 1864, à midi précis,

LA PROPRIÉTÉ

#### DE FOSSE-SÈCHE

Sise communes du Vaudelnay-Rillé et de Brossay.

Comprenant : Maison de maître de nouvelle construction, bâtiments de fermiers et servitudes, terres labourables, vignes et bois, allée conduisant de la maison de maître à la route de Doué à Montreuil-Bellay, d'une contenance de 60 hectares environ.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. MONCEAU, propriétaire à Fosse-Sèche, ou à M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire. (685)

#### A VENDRE

D'OCCASION,

AMÉRICAINNE fermée, se découvrant à volonté.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> E. LEROUX, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE :

1<sup>o</sup> UNE MAISON, située à Saumur, place de Nantilly, occupée par M<sup>me</sup> veuve Herbault-Cartaull;

2<sup>o</sup> UNE MAISON, située à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n<sup>o</sup> 15, occupée par plusieurs locataires;

3<sup>o</sup> UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, occupée par M. Jeuniette, plâtrier;

4<sup>o</sup> UNE MAISON, située à Saumur, rue de Fenet, près Notre-Dame, occupée par deux locataires;

Appartenant à M<sup>me</sup> veuve Herbault-Cartaull et à son fils.

S'adresser, pour traiter, à madite dame HERBAULT ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. (661)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN CLOS DE VIGNE, contenant 2 hectares 20 ares, à la Touche, commune de Distré, joignant M. Fournier, M. Considérant et des chemins; avec deux chambres, grenier, cave, puits, pressoir et ses ustensiles.

Le tout renfermé de murs, belle exposition au midi; 500 arbres à fruits en plein rapport.

S'adresser à M. GASNAULT-BODEAU, rue de Bordeaux, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (658)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE,

#### UN TERRAIN

Propre à bâtir,

Situé à Saumur, route de Rouen,

Ayant sur cette route une façade de 12 mètres 75 centimètres, sur 32 mètres environ de profondeur, joignant au nord M. Dominique Boutin, au midi M. Jean Boutin, au levant M. Grelet, et au couchant la route de Rouen.

S'adresser à M. Constant BOUTIN, charbon, rue du Mail, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (659)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE,

#### UN PRÉ CLOS,

Sis au canton de Moulonier, Commune de St-Lambert-des-Levées,

Contenant 82 ares, joignant au nord et au levant des chemins, au midi M. Pepin, au couchant M. Bour-nillet.

S'adresser, pour traiter, aux enfants BRIZARD, de Saint-Lambert, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (660)

#### TROIS MAISONS

#### A VENDRE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

#### A LOUER

Présentement,

UNE MAISON, en bon état, avec écurie, sise prolongement de la rue Neuve-Beaupaire.

S'adresser à M. VAILLIER, huissier.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

#### A LOUER

POUR CAUSE DE DÉCÈS,

Pour la Saint-Jean 1864,

#### UNE MAISON

SERVANT D'AUBERGE,

Située sur la place Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 22, occupée par M<sup>me</sup> Bontemps.

Cette auberge est nouvellement restaurée et très-bien achalandée.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (662)

#### A LOUER

PRÉSENTEMENT,

#### MAISON

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu,

Ayant UN FOUR et tous les magasins nécessaires pour établir une BOULANGERIE.

S'adresser à M. PORTVIN, boulanger, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 5. (674)

#### MAISON

Avec

COUR, ÉCURIE ET REMISE,

Rue du Pavillon, n<sup>o</sup> 9,

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine.

S'adresser à M. OUVRARD-DUBLIEU, rue du Portail-Louis. (648)

#### ON DEMANDE

UN OUVRIER RELIEUR.

S'adresser au bureau du journal.

Maison LETELLIER, à Rouen

**CHOCOLATS** hygiéniques **PHARMACIENS**

DE LA SEINE-INFÉRIEURE ET DE L'EURE

Préparés sous la garantie d'une Commission de surveillance

CHOCOLATS ALIMENTAIRES au Maragnan, au Caraque, à la Vanille, en bouchées, en briquettes.	CHOCOLATS MÉDICAMENTEUX Analeptiques, Purgatifs, Ferrugineux, Vermifuges, pour les enfants, etc.
--	---

ROUEN, à cause de son importance, de sa position centrale et de sa proximité des ports d'arrivages, a été choisi pour centre de fabrication.

Les Chocolats hygiéniques se vendent uniquement dans les Pharmacies; on les trouve dans les principales Maisons de France et de l'Étranger.

Saumur, P. GODET, imprimeur.